

MICROFICHE N°

30753

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للسويق الفلاحي
تونس

F.

1

6
2

C.D.A/T.P. 104 +

REPUBLIQUE TUNISIENNE
SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET
L'ECONOMIE NATIONALE
S/SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION

AGRICOLE

- Section des Etudes -

- - - - -

(G)OUVERNORAT DE MEDENINE

(D)ELEGATION DE BEN GARDANE

(C)OOPERATIVE DE LARIGUET - LOUEIGIA -

- - - - -

290

CNDA 1947

REPUBLIQUE TUNISIENNE
SERETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A
L'ECONOMIE NATIONALE
3/SERETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE

Section des Etudes

0101010



OUVERNORAT DE MEDENINE

□ ELECTION DE BEN GARDANE

□ COOPERATIVE DE IARIGUET - LOUBIGA-

0101010 0101010

INTRODUCTION

- - - - -

La coopérative de Lariguet - Loubéigat sera constituée sur des terres en partie domaniales (Lariguet) et en partie collectives (Loubéigla).

Le domaine de Lariguet fait partie actuellement de la précoopérative de Sidi Choumek ; suite à la création d'une coopérative dans ce dernier domaine les deux zones (Lariguet et Sidi Choumek - Lukkayet) feront partie de deux coopératives différentes, en premier lieu à cause de la distance qui les sépare et en second lieu pour équilibrer l'exploitation des terres collectives de Loubéigla qui confinent avec Lariguet.

Les terres collectives de Loubéigla sont constituées par des terres à parcours en majeure partie, et par des terres plantées en oliviers condamnés et donc non encore en production.

Le domaine de Lariguet est composé exclusivement de terres plantées en oliviers qui sont adultes et donc en pleine production.

L'économie de la coopérative sera donc ovinale et pastorale, les deux ressources s'intègrent assez bien.

Des ressources hydrauliques probalement existantes dans la zone n'ont pas été considérées dans le plan d'exploitation de la coopérative car il n'y a aucune donnée précise à ce jour.

Compte tenu de l'extrême rapidité demandée par les labours aux oliviers après les pluies la traction mécanique est à retenir, d'ailleurs les moyennes mécaniques nécessaires existent actuellement dans la pré-coopérative de Sidi Choumek ;

La partie exédante les besoins de cette dernière seront employés dans la coopérative de Lariguet - Loubéigla, d'après les besoins.

SITUATION ACTUELLE

- + Domaine de Lariguet :
Oliviers adultes 800 Ha
- + Domaine de Loubéigla (terre collective) :
Oliviers jeunes 900 Ha dont 550 ha plantés en 1963
950 ha plantés en 1964

Parcours 2420 Ha

Superficie totale 4120 Ha

SOMMAIRE

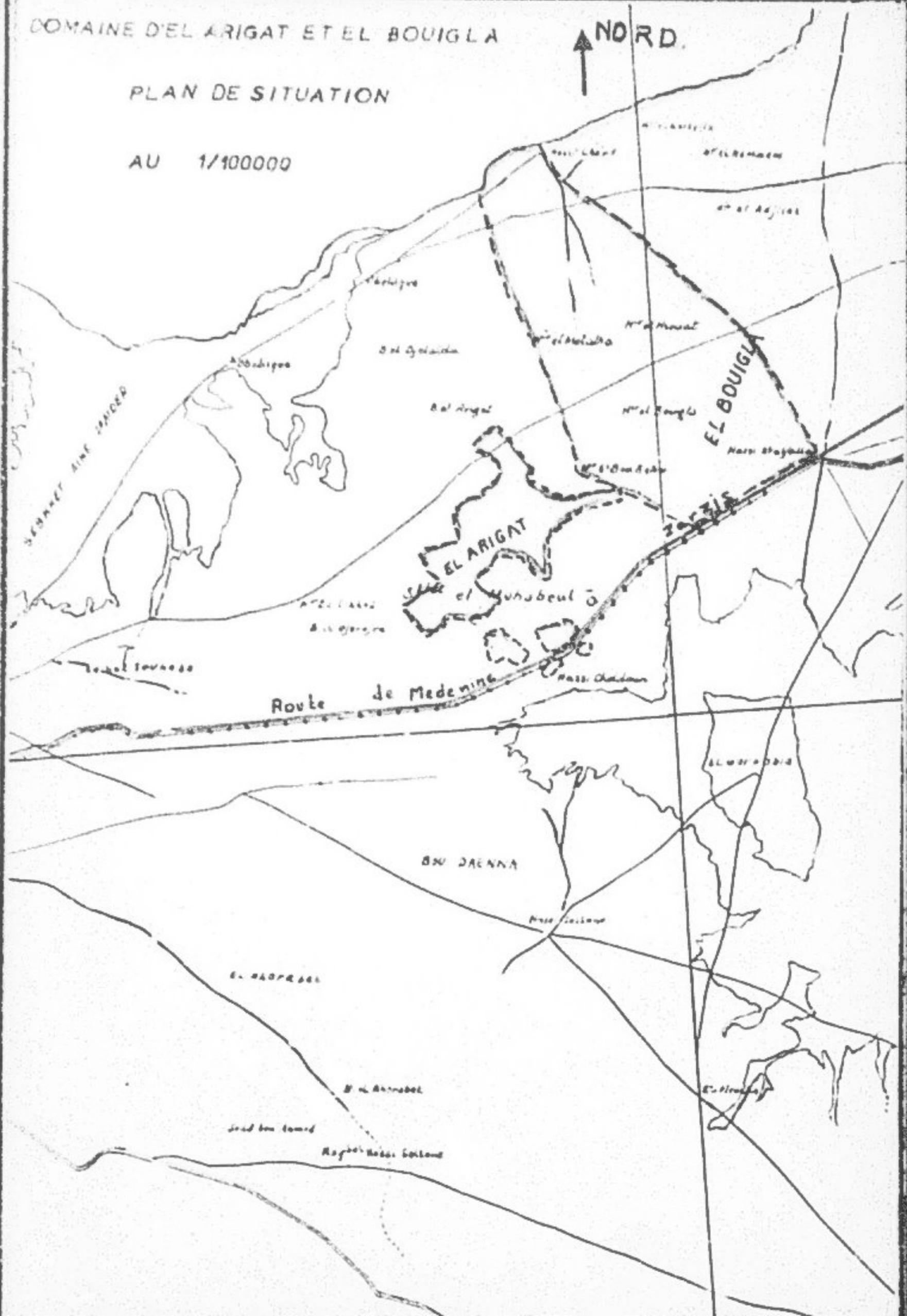
	Pages.
Introduction et situation actuelle	1
Situation future	2
Ressources fourragères et élevage ovin	2
Moyens économiques et prix de revient	3
Recettes de la coopérative et frais de production	4
Nombre de coopérateurs	5
Évolution des besoins en main d'œuvre	6
Évolution des recettes et frais hors main d'œuvre de l'élevage	7
Évolution de la production des oliviers, des recettes et des frais	8
Tableau de récapitulation des valeurs économiques de la coopérative	9
Tableau de l'emploi	10

DOMAINE D'EL ARIGAT ET EL BOUGLA

PLAN DE SITUATION

AU 1/100000

NORD.



SITUATION FUTURE

Oliviers	1700	Ha
Cactus	100	Ha
Parcours	2320	Ha

Superficie totale 4120 Ha

- Ressources fourragères et élevage ovin

a) Déchets de taille des oliviers. (Oliviers actuellement adultes)	
16.000 pieds à 1,5 U.P. /pieds =	= 24.000 U.P.
b) Parcours 2320 Ha à 55 U.P. /Ha	= 127.600 U.P.
c) Cactus 100 Ha à 1250 U.P./Ha	= 115.000 U.P.
Disponibilités totales	= 266.000 U.P./Ha

Les ressources fourragères permettent de constituer un élevage de 860 unités femelles. Le complément en aliments concentrés doit être de 96.000 U.P.

Chaque unité disposera de 450 U.P./an dont 330 en aliments grossiers et 120 U.P. en aliments concentrés.

Evolution de la production fourragère dans la coopérative.

de la 1ère à la 3ème année	116.000 U.P.
4ème année	226.000 U.P.
5ème année	250.000 U.P.
6ème année et suivantes	266.000 U.P.

- Evolution de l'élevage ovin -

Compte tenu des ressources fourragères assez importantes à commencer de la première année l'élevage sera créé seulement en partie par auto-acroissement. Compte tenu des recettes disponibles de l'exploitation de la pré-coopérative de Sidi Choumakh dont le domaine de Lariguet a fait partie jusqu'à présent, l'élevage pourra démarer avec 500 brebis productives. En considérant un normal auto-acroissement on pourra considérer son évolution de la façon suivante :

	Brebis productif	Agneaux à vendre	Brebis reformée	Agnelles à vendre
	vers			
1 ^e année	500	250	-	-
2 ^e année	450	225	-	-
3 ^e année	600	300	-	-
4 ^e année	730	360	200	190
5 ^e année et suivantes	800	400	200	200

La faible quantité de ressources fourragères sanguinaires pour assurer les besoins alimentaires du troupeau serait constituée des déchets de taille des oliviers jeunes, non comptabilisés parmi les ressources fourragères et qui joueront le rôle de réserve pendant les années de disette.

MOYENS MÉTANTIQUES NÉCESSAIRES ET PRIX DE REVIENT
DE L'HEURE DE TRACTEUR

Pour les 1700 Ha d'oliviers nous prévoyons

2 Labours à 0,7 Ha /heure/Labour	= 4.850 heures
2 façons superficielles à 1,5 Ha/horaire/fragon	= 2.260 heures
Traitement 1 heure/Ha	= 1.700 heures
Transport déchets de taille, récolte et divers	
2 heures/Ha	= 3.400 heures
Total	= 12.210 heures

Compte tenu de ces besoins 6 tracteurs à roues de 50 à 60 CV sont nécessaires.

Ils seront équipés de

	Prix total	Coûts à amortir/
6 charrues 5 disques	6 X 750 = 4500 ^D	562 ^{an}
6 couverts corps lourds	6 X 550 = 3300 ^D	412 ^D
4 pulvérisateurs	4 X 250 = 1000 ^D	338 ^D
2 remorques	2 X 450 = 900 ^D	112 ^D
1 citerne (3000 litres)	420	420
Petit équipement et divers	-	52 ^D
Total	- 10,120	1571 D

6 tracteurs à 1900 D	-	11.400	2.280 D
Assurance risque 50D/an/ tracteur	-		300 D

Total des frais mécaniques à amortir /an = 4151 D soit 0,40/
heure de travail.

En ajoutant la somme de 0,510/heure de frais de fonctionnement et environ 0,100/heure comme rémunération du chauffeur le coût total de l'heure du tracteur se chiffre à 0,950/heure.

- Récolte de la coopérative et frais de production -

Oliviers : 28.900 pieds (17 pieds/ha) à 30 Kg /pied /an = 867 Tonnes à 300D/tonne = 26010
Bois de taille 0,030/pied = 867,00/D
Produit brut total = 26,877

Frais de production

a) Frais horain d'œuvre

12.210 heure de tracteur à 0,950	-	11.600 D
Traitement 1D,00/Ha		1.700 D
Engrais minéral 0,5 Unité de N ₂ } 0,130/pied	-	3757 D
0,5 " de K ₂		

Total frais H.M.O. = 17.057 + 5 % d'intérêt sur le capital = 17909D
soit 10D,5 /Ha

Valour ajouté 26.870 - 17909 = 8968

b) Frais de main d'œuvre

Taille 1D/Ha/an	-	1700 D
Cueillette 3D/Ha/an	-	5100 D
Ramassage bois de taille		
Épandage engrais, traitement etc. 1D/Ha	-	1700 D

Total frais de main d'œuvre = 8500 D
soit 21250 journées de travail /an (main d'œuvre à 0D/400/jour)
Bénéfice net 4680,00

ELEVAGE

Produit brut - Pour 100 unités femelles en aura en moyenne

25 brebis de réforme à 7 D	-	175 D
25 agnelles à 3 D	-	200 D
2 qx de laine à 0D,400	-	80 D
50 agneaux à 10D,00	-	500
Total	-	955,00

Pour les 800 unités de la coopérative on aura donc 7610D/an

Frais hors main d'œuvre

Achat de 96.000 U.P. de concentré à 0D,030	= 2880D,00
Abris = 4D/unité amortissable en 10 ans	= 32D,00
Frais vétérinaire 0D,200/unité	= 16D
Petit matériel et divers 0D,400 unité	= 320 D
Amortissement de 100 Ha de cactus 35D/ha	= 175 D
(20 ans)	
Total frais H.M.O.	= 3655 D = 4D,8/unité

Frais de main d'œuvre

On estime nécessaire de constituer de 4 troupeaux.
Chaque troupeau sera gardé par un berger + un aide pendant une période de l'année qu'on estime à 6 mois maximum.

On aura donc pour les trois troupeaux

4 bergers à 12D/mois	= 48 X 12	= 876 D
4 aides à 12D/mois	= 48 X 6	= 288 D
Total	=	864 D

Valour ajoutée

7640 D - 3855	= 3785 D
---------------	----------

Bénéfice net

3785 D - 864	= 2921 D
--------------	----------

= Valeurs économiques sur l'ensemble de la coopérative.

Produit brut	26877 + 7640	= 34517D,00
Valour ajoutée	8968 + 3785	= 12758 D
Bénéfice net	568 + 2921	= 3389 D

Nombre de coopérateurs

Le nombre de coopérateurs est établi en fonction du revenu distribuable et en fonction d'un emploi maximum. On a jugé utile de faire travailler chaque coopérateur 250 journées/an environ.

Compte tenu de cette option le nombre de coopérateurs a été établi à 40.

Ce nombre permet 245 journées de travail/an/ Le total des journées de travail sera de 9600/an. Les 13932 journées restantes seront effectuées par la main d'œuvre saisonnière.

Le revenu distributable aux coopérateurs résulte de :

12753 - 5573 = 7180 D = 179,5D/coopérateur

A ces 40 coopérateurs 6 chauffeurs de tracteurs doivent être ajoutés. Les frais de cette main d'œuvre sont calculés à 0D,100/heure de labour soit 1221D/an/ce qui fait 203/an/chauffeur

ÉVOLUTION DES REVENUS EN MILLES D'ORIGINE
POUR LES SOLAIRES EN ELECTRICITE

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Oliviers adultes(Divers)	4000	10000	4000	4000	10000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000
Oliviers Jeunes	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450
couillottes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550
Ravage	432	432	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864
taux d'écouvre total	4.982	4.982	5.519	5.681	5.819	6.259	6.564	7.579	7.939	8.34	8.704	9.161	9.364	9.364	9.364

- 7 -

ESTIMATION DES PERTEES PARUS HABILE DE LA PROPRIETE (MISSES)

	1000 unités	1200 unités	3000 unités	4000 unités	5000 unités	6000 unités et suivantes
Product brut	2900	2610	3400	7160	7640	7640
Prix H.H.O.	2400	2160	2800	3456	3955	3955
Valeur Ajoutée	500	490	600	3764	3765	3765

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES OLIVIERS,
DES RECETTES ET DES FRAIS**

économie

Les oliviers adultes auront une production théorique constante à partir de la première année de la création de la coopérative : 408 tonnes d'olives + 408 D de bois de taille rapportent 12648D/an.

La valeur ajoutée sera de 12648 - 8427 = 4200 D/an arrondi

Pour les jeunes plantations au contraire on aura pas de revenu pendant les premières années de la création. La coopérative et les frais sont assez importants ; on considère ces frais réduits de 100,5/
ha pendant la période de production croissante et de non production.

En supposant une progression de la production comme ci-dessous par rapport à la pleine production : (à partir de la 6ème de l'implantation et qui correspond à la 3ème année de la création de la coopérative)

5%, 10%, 15%, 30%, 40%, 65%, 70%, 80%, 90%, 100%,

les valeurs économiques seront ceux reportés dans le tableau qui suit.

RÉCAPITULATION DES VALEURS ÉCONOMIQUES DANS LA COOPÉRATIVE

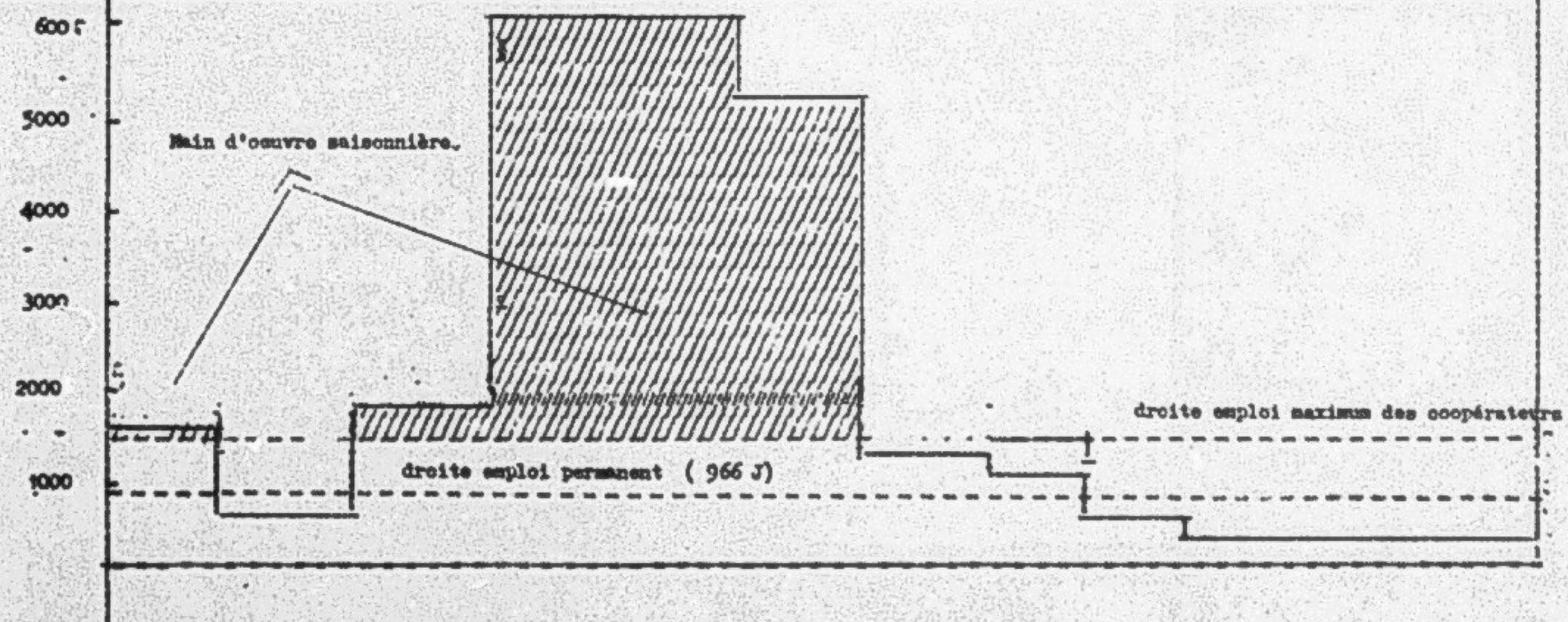
13 années de création coopérative	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°
Produit brut oliviers adultes	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648	12648
Produit brut jeunes oliviers	-	-	711	1423	3134	1268	5691	9249	9960	11383	12905	14229	14229
Produit brut Elevage	2900	2610	3480	7160	7640	7640	7640	7640	7640	7640	7640	7640	7640
Total Produit brut	15548	15258	16839	21231	23422	24556	25979	29521	30248	31671	33094	34527	34517
P.H.M.O. oliviers adultes	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427	8427
P.H.M.O. Elevage	2400	2400	2160	2880	3456	3855	3855	3855	3855	3855	3855	3855	3855
P.H.M.O. Jeunes oliviers	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850	5850
Frais H.M.O. Total	16577	16577	16437	17157	17733	18132	18132	18132	18132	18132	18132	21761	21761
Main-d'œuvre Oliviers Adultes	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000
Main-d'œuvre Jeunes Oliviers	550	550	685	823	955	1395	1800	2715	3075	3190	3510	4500	4500
Main-d'œuvre Elevage	432	432	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864	864
Frais H.O. Total	4982	4982	5549	5684	5819	6259	6664	7379	7939	8334	8704	9364	9354
Total frais H.M.O. + H.O.	21659	21659	21936	22841	23552	24391	24796	25711	26071	26476	26537	31128	31129
Valeur Ajoutée	-1129	-1192	402	4074	5649	6124	7847	11389	12116	13539	14962	12753	12753
Bénéfice Net	-6111	-6131	-5147	-1610	-130	+165	1183	3810	4177	5195	6258	3389	3389
Disponibilités dues à l'investissement	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151	4151
Montant des disponibilités dues aux amortissements et aux bénéfices	-	-	-	-	1626	-	-	7637	5815	4151	8302	12153	5004
Emprunts nécessaires	1960	1980	996			11600			10120	-	-	11600	
à matériel													
Montant total des emprunts	1960	3940	4936	2395	-	5658 (1)	324	-					
Revenus distributables aux coopérateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	5845	5195	6258	3389	3389

(1) Achat de 6 tracteurs 11.600 moins les disponibilités

TABLEAU I

CALENDRIER DE L'EMPLOI MENSUEL

Surface	Spéculations	-	S	O	N	D	J	F	M	A	J	Jt	A	TOTAL
	Nombre de jours de travail par Ha		0,8	0,3	1	3,5	3,5	3,	0,6	0,5	0,2	0,1	0,1	13,700
	Total		1360	510	1700	5950	5950	5100	1020	850	350	170	170	23290
1700 Ha d'oliviers														
	Élevage (4 berger et 4 aides pendant 6 mois)		84	84	84	168	168	168	168	168	1680	84	84	1512
	Emploi total		1444	594	1784	6118	5110	5269	1188	1018	508	254	254	24802
	Emploi maximum fourni possible en moins de pointe par les coopérateurs (46)		1380	594	1380	1380	1380	1280	1188	1018	508	254	254	16016
	Emploi de la R.O. saisonnière.		64	-	404	4738	4738	3988	-	-	-	-	-	13932



PIER

14

VUE